

BILAN DES

RESSOURCES HUMAINES ET RSU

Bénéficiez d'aide et de conseils
pour mieux piloter
vos ressources humaines



BILAN DES RESSOURCES

HUMAINES ET RSU

A l'heure des restrictions budgétaires et de la concurrence sur le marché du travail, mieux connaître ses ressources humaines est essentiel pour bien gérer sa collectivité. Tous les ans, les collectivités alimentent un portail numérique avec les données sociales de l'année précédente. La richesse et la variété des indicateurs permettent d'étudier en détail la situation de la collectivité et le profil des agents, sur une grande diversité de thèmes tels que les effectifs, le déroulement de carrière, le temps de travail, la rémunération, les conditions de travail, l'absentéisme, la formation, les droits sociaux.

BÉNÉFICIAIRES

collectivité non affiliée ✓

collectivité affiliée ✓



CONTACT

guichet.employeur@cdg25.org
03 81 99 36 30



TARIFICATION

Collectivités affiliées :
inclus dans la cotisation /
facturation à l'acte

**Collectivités non
affiliées :**
inclus dans
la cotisation socle /
facturation à l'acte



BÉNÉFICIEZ D'AIDE ET DE CONSEILS POUR MIEUX PILOTER VOS RESSOURCES HUMAINES



Tout employeur public doit élaborer, chaque année, un Rapport Social Unique (RSU) rassemblant les éléments et données en vue de déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines.

Outre la mise à disposition d'un portail numérique, seul canal de collecte des informations statistiques, le centre de gestion peut vous accompagner dans le recueil, la saisie et surtout dans l'exploitation de ces nombreuses informations.

Une bibliothèque de synthèses-type et détaillées, est disponible sur simple demande, couvrant des domaines tels que la parité, la rémunération, l'absentéisme ou les risques psycho-sociaux.

Pour aller plus loin, une comparaison et une analyse personnalisée peuvent être établies pour vous aider dans la prise de décisions et la définition d'orientations.

Grâce à l'éclairage des informations départementales, régionales et nationales, chaque collectivité bénéficie ainsi de l'expertise mutualisée des centres de gestion sur les tendances de l'emploi territorial.

+ NOS ATOUTS / NOTRE EXPERTISE

- Une formation et une assistance à la saisie tout au long de l'année
- Un bilan complet et détaillé
- Un éclairage objectif sur les points essentiels de vos ressources humaines
- Des synthèses claires et illustrées
- Des comparaisons fines et sur mesure
- Un archivage pérenne
- Réalisation du rapport social unique - recueil, vérification et saisie des données

